

# Index GRI

Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2023



 Desjardins

# INDEX GRI



La Global Reporting Initiative (GRI) est une organisation internationale indépendante qui fournit les normes les plus largement adoptées au niveau mondial en matière de divulgation sur le développement durable. Le contenu de cet index, requis par la GRI, sert d'outil de navigation qui précise quels indicateurs des normes GRI ont été utilisés dans notre divulgation et où ces informations peuvent être trouvées. Le présent index utilise les normes universelles GRI 2021.

Le Mouvement Desjardins déclare qu'il a produit son Rapport de responsabilité sociale et coopérative en référence aux normes de la GRI.

Références :

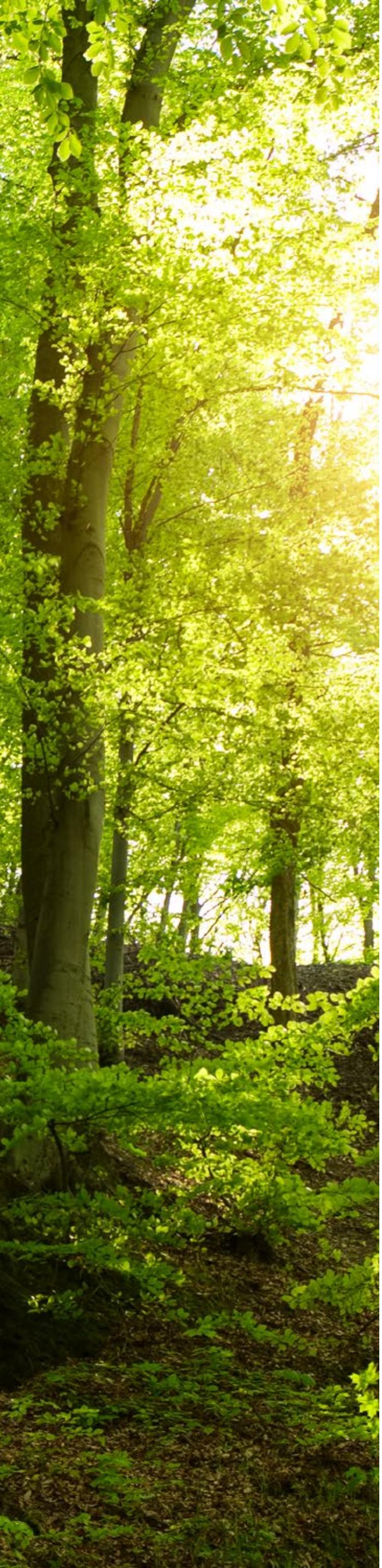
- [Rapport annuel](#)
- [Rapport de responsabilité sociale et coopérative](#)
- [Rapport En mouvement pour le climat](#)
- [Rapport sur les Principes bancaires responsables](#)
- [Rapport sur les principes d'assurance responsable](#)
- [Index SASB](#)
- [Rapport de certification de PwC](#)



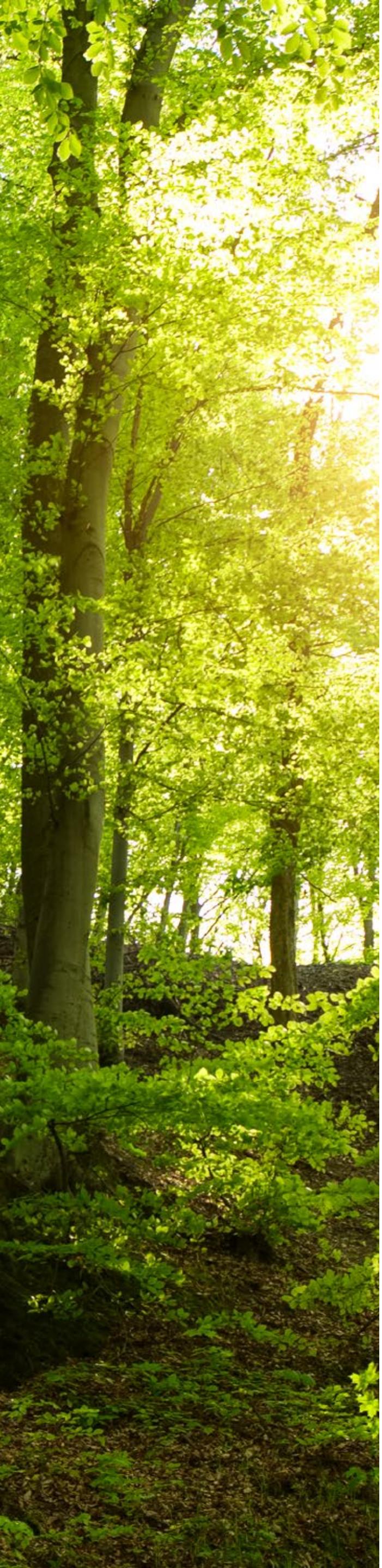
Norme GRI	Description	Références/Explication	
<b>GRI 2 : Déclarations générales</b>			
<b>L'organisation et ses pratiques de divulgation</b>			
2-1	Détails sur l'organisation	<p>Le Mouvement Desjardins est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord. Il exerce ses activités principalement au Canada. Ses activités bancaires sont fortement concentrées au Québec, malgré la diversification offerte par ses activités d'assurance en Ontario et au Québec. Pour en savoir plus, consulter la section Des experts et des conseils accessibles à la page 12 du <a href="#">Rapport de responsabilité sociale et coopérative</a>.</p> <p>Nous avons également des points de service aux États-Unis, par l'entremise de la Desjardins Bank, National Association, pour les services aux particuliers, et de la Desjardins Florida Branch, pour l'accompagnement de nos membres et clients Entreprises en Floride. Nous avons en outre un bureau de représentation en Europe. De plus, Développement international Desjardins, notre organisme à but non lucratif, offre ses services dans une trentaine de pays répartis sur quatre continents. Ses activités sont regroupées dans les deux secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• l'expertise-conseil;</li><li>• les investissements.</li></ul> <p>Le Mouvement Desjardins regroupe les caisses Desjardins du Québec et la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc., la Fédération des caisses Desjardins du Québec et ses filiales ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins. Plusieurs de ses filiales et composantes sont actives à l'échelle du Canada, tandis que la présence du Mouvement Desjardins est assurée aux États-Unis par la Desjardins Bank, National Association et la Desjardins Florida Branch.</p>	
2-2	Entités incluses dans la divulgation sur le développement durable de l'organisation	<p>Les principales filiales incluses dans le périmètre du groupe du Mouvement Desjardins ont été constituées au Canada. Leur établissement principal se trouve dans ce pays. Les filiales, leurs activités et le pourcentage des titres de participation que nous détenons dans chacune d'elles sont présentés ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Desjardins Holding financier inc.; société de portefeuille; 100 %</li><li>• Desjardins Société financière inc.; société de portefeuille; 100 %</li><li>• Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.; gestion d'actifs; 100 %</li><li>• Desjardins Groupe d'assurances générales inc.; assurance de dommages; 90 %</li><li>• Filiales d'assurance de dommages; assurance de dommages; 100 %</li><li>• Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie; assurance de personnes et services financiers; 100 %</li><li>• Desjardins Société de placement inc.; conception, administration et distribution de produits d'assurance et d'épargne; 100 %</li><li>• Fiducie Desjardins inc.; garde de valeurs et services fiduciaires; 100 %</li><li>• Groupe Technologies Desjardins inc.; développement, maintenance et évolution des technologies du Mouvement Desjardins; 100 %</li><li>• Valeurs mobilières Desjardins inc.; courtage de valeurs mobilières; 100 %</li><li>• 9420-7404 Québec inc.; services immobiliers; 100 %</li></ul>	
2-3	Période de divulgation, fréquence et point de contact	<p>Le rapport annuel couvre la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.</p> <p>Depuis la première publication de notre Rapport de responsabilité sociale et coopérative en 2004, nous divulguons annuellement notre performance à cet égard. Pour consulter la liste intégrale de ces publications : <a href="https://www.desjardins.com/a-propos/responsabilite-sociale-cooperation/rapports/index.jsp">https://www.desjardins.com/a-propos/responsabilite-sociale-cooperation/rapports/index.jsp</a></p> <p>Pour toute question concernant le Rapport de responsabilité sociale et coopérative, communiquer avec l'équipe responsable de sa publication par courriel : <a href="mailto:developpement.durable@desjardins.com">developpement.durable@desjardins.com</a>. Pour plus d'information sur notre responsabilité sociale et coopérative, visiter la section Responsabilité sociale et coopération de notre site au <a href="https://www.desjardins.com/a-propos/responsabilite-sociale-cooperation/index.jsp">https://www.desjardins.com/a-propos/responsabilite-sociale-cooperation/index.jsp</a>.</p>	
2-4	Reformulations d'informations	<p>Les données financières ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant nonobstant l'IFRS 17 adoptée au 1<sup>er</sup> janvier 2023.</p> <p>Des modifications ont été apportées aux montants de la consommation d'énergie pour 2021 et 2022 dans les sites corporatifs loués par Desjardins. En effet, des données plus précises ont été obtenues pour estimer la consommation totale d'énergie et la répartition de sources d'énergie consommée pour cette catégorie de bâtiments. Ces ajustements n'ont pas fait l'objet d'une mission d'assurance limitée de PwC.</p>	



2-5	Assurance externe	<p>Les membres de la haute direction ont validé les données divulguées dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative et le rapport En mouvement pour le climat. Depuis 2017, nos émissions de gaz à effet de serre (GES) sont examinées de manière indépendante par PricewaterhouseCoopers LLP (PwC). PwC a procédé à une mission d'assurance limitée pour les émissions de GES de portée 1, de portée 2 et pour certaines émissions de portée 3. Notre rapport 2023 sur les Principes bancaires responsables a fait également l'objet d'une vérification externe par la firme PwC.</p>
<b>Activités et employés</b>		
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	<p>Le Mouvement Desjardins propose à ses membres et clients une gamme complète de services financiers conçus pour répondre à leurs besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• épargne et solutions de placement;</li><li>• services de courtage de valeurs mobilières;</li><li>• cartes de débit et de crédit;</li><li>• services de paiement;</li><li>• prêts aux particuliers et aux entreprises;</li><li>• assurance de dommages;</li><li>• assurance de personnes (vie et santé);</li><li>• régimes collectifs (assurance et épargne-retraite);</li><li>• gestion de patrimoine;</li><li>• services d'investissement dans des valeurs, des titres, des fonds communs de placement et du capital de risque;</li><li>• services de représentants fiduciaires;</li><li>• affaires financières et commerciales internationales.</li></ul> <p>Nos marques sont regroupées ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• la marque mère, soit Desjardins;</li><li>• les marques commerciales, qui regroupent :<ul style="list-style-type: none"><li>• les marques pilier;</li><li>• les marques identitaires;</li></ul></li><li>• les marques institutionnelles;</li><li>• les marques endossées;</li><li>• les marques autonomes.</li></ul> <p>Par l'intermédiaire de nos secteurs d'activité Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages, nous proposons une offre intégrée et complète de services financiers pour répondre aux besoins des particuliers, des entreprises, des institutions, des organismes à but non lucratif et des coopératives. Nous offrons différents services financiers répondant notamment aux besoins en matière de gestion financière au quotidien, d'épargne, de paiement, de gestion de placements, de financement, de services spécialisés, d'accès aux marchés des capitaux, de capital de développement, de transfert d'entreprises et de conseils. Par l'intermédiaire de notre réseau de distribution partout au Canada, nous offrons des produits d'assurance de personnes individuels et collectifs et d'assurance de dommages. Nous accompagnons également notre clientèle dans ses activités internationales et nous offrons des services bancaires en Floride par l'intermédiaire de la Desjardins Bank, National Association et de la Desjardins Florida Branch.</p> <p>Le 1<sup>er</sup> mars 2023, par l'entremise de Groupe de compagnies Worldsource inc. (antérieurement nommée 9479-5176 Québec inc.), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Fédération, le Mouvement Desjardins a fait l'acquisition notamment de la totalité des actions en circulation du Réseau d'assurance IDC Worldsource inc., de Gestion financière Worldsource inc. et de Valeurs mobilières Worldsource inc. (collectivement désignées « Worldsource »).</p>
2-7	Employés	<p>Nombre total d'employés : 56 165</p> <p>Pour en savoir plus, consulter le tableau « Répartition de la main-d'œuvre » en annexe du <a href="#">Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 73</a>.</p>
2-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés	<p>Voir le tableau « Répartition de la main-d'œuvre » en annexe du <a href="#">Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 73</a>.</p>



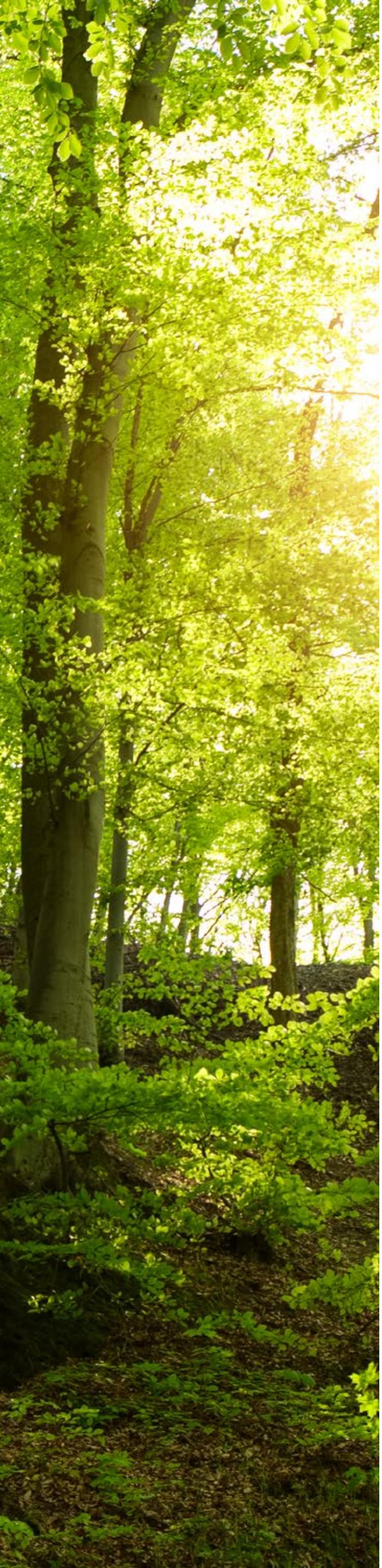
Gouvernance		
2-9	Structure et composition de la gouvernance	Voir la section <a href="#">Gouvernance d'entreprise dans le rapport annuel 2023 du Mouvement Desjardins, page 245.</a>
2-10	Nomination et sélection des membres de la plus haute instance de gouvernance	Voir la section <a href="#">Gouvernance d'entreprise dans le rapport annuel 2023 du Mouvement Desjardins, page 249.</a>
2-11	Présidence de la plus haute instance de gouvernance	Voir la section <a href="#">Gouvernance d'entreprise dans le rapport annuel 2023 du Mouvement Desjardins, page 249.</a>
2-12	Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans la supervision de la gestion des impacts	L'instance supérieure de gouvernance concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux est le conseil d'administration. Voir la section <a href="#">Gouvernance d'entreprise dans le rapport annuel 2023 du Mouvement Desjardins, page 249.</a>
2-13	Délégation de la responsabilité pour la gestion des impacts	Voir le mot du président du comité d'orientation ESG, page 9, et la section 5.2 Gouvernance et encadrements ESG, page 62 dans le <a href="#">Rapport de responsabilité sociale et coopérative</a> .
2-14	Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans la divulgation sur le développement durable	Le conseil d'administration approuve le Rapport de responsabilité sociale et coopérative ainsi que le rapport En mouvement pour le climat sur la recommandation de sa commission Gouvernance et finance responsable.
2-15	Conflits d'intérêts	Le <a href="#">Code de déontologie Desjardins</a> , signé par l'ensemble des employés, et la norme ou la directive sur la gestion des conflits d'intérêts prévoient que tous les employés doivent respecter les principes et les règles déontologiques et orienter leur conduite et leurs décisions à la lumière des valeurs sur lesquelles ils sont fondés. Ils rappellent notamment l'importance de gérer adéquatement les conflits d'intérêts.
2-16	Communication des préoccupations majeures	Voir la section <a href="#">Gouvernance dans le rapport annuel 2023 du Mouvement Desjardins, page 249.</a>
2-17	Connaissance collective de la plus haute instance de gouvernance	Voir la section <a href="#">Gouvernance dans le rapport annuel 2023 du Mouvement Desjardins, page 252.</a>
2-18	Évaluation de la performance de la plus haute instance de gouvernance	Voir la section <a href="#">Gouvernance dans le rapport annuel 2023 du Mouvement Desjardins, page 256.</a>
2-19	Politiques de rémunération	Voir la <a href="#">notice annuelle 2023, page 38.</a>
2-20	Processus de détermination de la rémunération	Voir la <a href="#">notice annuelle 2023, page 38.</a>
2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	Le comité de rémunération globale et de relève à la présidence du Mouvement vérifie chaque année l'écart entre la rémunération globale du président et chef de la direction et celle de l'employé moyen régulier à temps plein. À titre de référence, le ratio de 2023 correspondait à un multiple de 46 par rapport à l'employé moyen en équivalent temps complet.
Stratégies, politiques et pratiques		
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative, voir les sections <a href="#">1.1 Mot du président et chef de la direction, page 4</a> , et <a href="#">1.4 Mot du président du comité d'orientation ESG, page 9</a> .
2-23	Engagements relatifs aux politiques	<p>En plus de se soucier des répercussions directes de ses activités sur l'environnement, le Mouvement Desjardins intègre le risque environnemental, social et de gouvernance à son cadre de gestion des risques. Ainsi, nos activités d'octroi de crédit aux emprunteurs commerciaux, industriels, immobiliers ou agricoles prévoient des évaluations du risque environnemental associé à leurs activités dans le respect de la réglementation en vigueur. De plus, une analyse des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance est applicable aux emprunteurs du marché des capitaux. La considération de ces enjeux fait également partie intégrante des analyses de risque réalisées dans le cadre de nos initiatives majeures.</p> <p>Le conseil d'administration a la responsabilité de promouvoir la culture de l'entreprise basée sur les valeurs du Mouvement, soit l'argent au service du développement humain, l'action démocratique, l'engagement personnel, l'intégrité et la rigueur dans l'entreprise coopérative, la solidarité avec le milieu et l'intercoopération. Il assure ainsi la confiance du public et celle de nos membres et clients envers leur coopérative de services financiers. Il doit par ailleurs veiller au respect des règles déontologiques du Mouvement. Le Code de déontologie Desjardins, auquel le public peut accéder sur le site Desjardins.com, est commun à toutes nos composantes. Il comprend deux sections : la première porte sur l'éthique, la mission et les valeurs du Mouvement, et la seconde regroupe l'ensemble de ses règles déontologiques. De plus, nous offrons deux formations en ligne portant spécifiquement sur la déontologie et les conflits d'intérêts à tous nos employés et administrateurs. Les employés et les administrateurs déclarent annuellement avoir pris connaissance des principes et des règles figurant au Code de déontologie Desjardins, les comprendre et s'engager à les respecter, et comprendre la portée et les dispositions de la directive (ou de la norme) sur la gestion des conflits d'intérêts.</p>



2-24	Intégration des engagements relatifs aux politiques	Dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative, voir les sections <a href="#">5.2 Gouvernance et encadrements ESG, page 58</a> , et <a href="#">5.5. Éthique des affaires, page 64</a> .
2-25	Processus pour remédier aux impacts négatifs	Voir la section 2 du rapport sur les <a href="#">Principes bancaires responsables, page 5</a> .
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de faire part de ses préoccupations	<p>Le rôle du conseil d'éthique et de déontologie de la Fédération est d'assurer l'indépendance et l'objectivité du Bureau de la surveillance du Mouvement Desjardins, d'adopter les règles d'éthique et de déontologie communes à toutes les composantes en fonction des valeurs de Desjardins et de s'assurer qu'elles sont respectées, d'appuyer les caisses et la Fédération en matière d'éthique et de déontologie, d'assurer la coordination entre les instances du Mouvement responsables de l'éthique et de la déontologie et de s'assurer du traitement des plaintes des membres de la Fédération. Les cinq membres du conseil d'éthique et de déontologie sont indépendants de la direction et du conseil d'administration de la Fédération et sont des administrateurs de caisses. Dans les caisses Desjardins du Québec, un comité d'audit et de déontologie et un comité gouvernance et éthique, composés d'administrateurs de la caisse, assument les responsabilités liées à l'éthique et à la déontologie. Pour la Caisse Desjardins Ontario, ces responsabilités sont assumées par son comité d'audit et de déontologie, également composé d'administrateurs de la caisse. Nous disposons également d'une politique régissant le signalement des actions contraires aux encadrements réglementaires et au Code de déontologie Desjardins. Cette politique est assortie d'un mécanisme de signalement confidentiel protégeant l'anonymat des personnes y ayant recours. Nous encadrerons notamment la divulgation de l'information financière et des changements importants pouvant influer sur la situation financière du Mouvement. Nous avons aussi mis divers mécanismes en place pour assurer l'efficacité de nos communications avec diverses parties prenantes. Ces mécanismes comprennent, entre autres, l'équipe de soutien à l'éthique et à la déontologie du Mouvement ainsi que le processus de règlement des plaintes du réseau des caisses. Au niveau du Mouvement, on trouve :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• les assemblées générales annuelles;</li><li>• la divulgation trimestrielle des résultats financiers;</li><li>• les publications (dont le rapport annuel);</li><li>• les lignes téléphoniques sans frais;</li><li>• les portails intranet et le portail destiné spécifiquement aux administrateurs des caisses;</li><li>• le site Internet Desjardins.com (où se trouvent des informations liées à l'éducation, à la coopération et au dialogue avec les membres et clients);</li><li>• le service aux membres de la Fédération;</li><li>• le mécanisme de signalement des actions contraires aux encadrements réglementaires;</li><li>• des infolettres;</li><li>• plusieurs médias sociaux (Facebook, YouTube, LinkedIn, X, Instagram, etc.).</li></ul>
2-27	Respect des lois et réglementations	Voir la <a href="#">déclaration du Mouvement Desjardins sur l'encadrement du lobbyisme</a> , la section <a href="#">5.5 Éthique des affaires du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 64</a> , ainsi que le <a href="#">rapport annuel de gestion, page 5</a> .
2-28	Adhésion à des associations	Le Mouvement Desjardins entretient des relations étroites avec de nombreuses associations et institutions et de nombreux organismes publics. Ces relations peuvent se concrétiser par la présence d'un de nos administrateurs ou d'un membre de notre haute direction au conseil d'administration, par notre participation à de nombreux comités consultatifs et groupes de travail, ou par notre soutien financier.
<b>Dialogue avec les parties prenantes</b>		
2-29	Approche de l'engagement avec les parties prenantes	Voir la section <a href="#">1.2 Notre approche du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 6</a> et la section <a href="#">Gouvernance dans le rapport annuel 2023 du Mouvement Desjardins, page 249</a> .
2-30	Conventions collectives	Au Canada, le droit d'association est prévu par différentes lois du travail. Nous nous conformons aux règles prévues à cet égard. Dans l'ensemble du Mouvement, en 2023, près de 13 % des employés étaient couverts par une convention collective, ou 20 % des employés si l'on tient compte seulement du réseau des caisses, qui comprend aussi les centres Desjardins Entreprises. Avant de prendre des mesures, nous tenons compte du contexte légal dans notre plan de mise en œuvre. Ainsi, nous traitons les droits d'association et les conditions de travail négociées dans le plus grand respect des règles établies. Voir également le document La liberté d'association chez Desjardins.



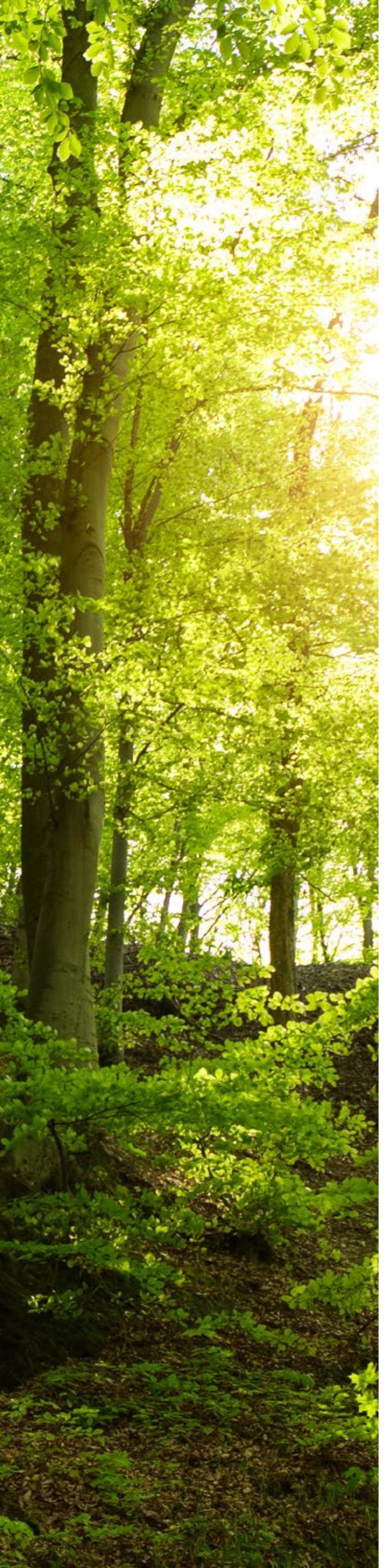
Performance économique		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir le <a href="#">mot du président</a> et les <a href="#">faits saillants</a> dans le <a href="#">rapport annuel 2023 du Mouvement Desjardins</a> .
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative, voir les sections <a href="#">4.1 Valeur économique directe et indirecte créée, page 33</a> , et <a href="#">4.2 Soutien aux communautés locales, page 38</a> .
201-3	Obligations du régime de retraite à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Voir le <a href="#">rapport 2023 du Régime de rentes du Mouvement Desjardins</a> .
201-4	Appui financier reçu du gouvernement	Aucun appui financier reçu.
203-2	Impacts économiques significatifs indirects	Dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative, voir les sections <a href="#">4.1 Valeur économique directe et indirecte créée, page 33</a> , et <a href="#">4.2 Soutien aux communautés locales, page 38</a> .
FS6	Pourcentage du portefeuille de chaque secteur d'affaires, selon les régions et les secteurs d'activité	Voir le <a href="#">rapport annuel 2023 du Mouvement Desjardins</a> , page 19.
FS7	Valeur financière des produits et services conçus pour avoir des retombées sociales particulières, pour chaque secteur d'affaires et selon les retombées visées	Voir l'annexe du <a href="#">Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 69</a> .
GRI 3 : Thèmes pertinents		
Divulgations sur les thèmes pertinents		
3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Voir la section <a href="#">1.2 Notre approche du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 6</a> .
3-2	Liste des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accessibilité et inclusion financières</li><li>• Autonomie financière</li><li>• Expérience membre et client</li><li>• Produits et services responsables</li><li>• Environnement et changements climatiques</li><li>• Efficacité opérationnelle</li><li>• Biodiversité</li><li>• Soutien aux communautés locales</li><li>• Approvisionnement responsable</li><li>• Équité, diversité et inclusion</li><li>• Pratiques d'employeur</li><li>• Droits de la personne</li><li>• Protection des renseignements personnels et cybersécurité</li><li>• Éthique des affaires</li><li>• Gestion des risques sociaux et environnementaux</li></ul>
Accessibilité et inclusion financières		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section <a href="#">2.1 Accessibilité et inclusion financières du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 12</a> .
FS13	Points d'accès dans les régions à faible densité de population ou économiquement désavantagées, par types	Voir la section <a href="#">2.1 Accessibilité et inclusion financières du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 12</a> .
FS14	Initiatives pour améliorer l'accès aux services financiers pour les populations désavantagées	Voir la section <a href="#">2.1 Accessibilité et inclusion financières du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 12</a> .
Autonomie financière		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section <a href="#">2.2 Autonomie financière du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 16</a> .
FS16	Initiatives pour améliorer la littératie financière, par types de bénéficiaires	Voir la section <a href="#">2.2 Autonomie financière du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 16</a> .



Expérience membre et client		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section <a href="#">2.3 Expérience membre et client du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 18.</a>
PR5	Résultats des enquêtes de satisfaction auprès des membres et clients	Voir la section <a href="#">2.3 Expérience membre et client du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 18.</a>
Produits et services responsables		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative, voir les sections <a href="#">2.4 Produits et services responsables, page 22</a> , et <a href="#">5.2 Gouvernance et encadrements ESG, page 58.</a>
203-1	Investissements en infrastructures et services appuyés	Voir le rapport <a href="#">En mouvement pour le climat, page 25</a> et le <a href="#">rapport sur les obligations durables.</a>
FS5	Interactions avec des clients/investisseurs/partenaires d'affaires au sujet des risques et opportunités sociales et environnementales	Voir les rapports sur l'investissement responsable de <a href="#">Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA)</a> et de <a href="#">Desjardins Société de placement</a> . Voir également la section <a href="#">5.2 Gouvernance et encadrements ESG du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 58.</a>
FS10	Pourcentage et nombre de sociétés détenues en portefeuille avec lesquelles l'organisation a eu des discussions sur les problèmes sociaux et environnementaux	Voir le <a href="#">rapport sur l'investissement responsable de DGIA.</a>
FS11	Actifs soumis à un filtre positif ou négatif sur les plans social ou environnemental	Voir l'annexe du <a href="#">Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 69.</a>
FS12	Politique de vote s'appliquant aux titres donnant un droit de vote à l'entreprise ou pour lesquels celle-ci peut recommander un vote, sur des questions environnementales ou sociales	Voir le <a href="#">rapport sur l'investissement responsable de DGIA.</a>
Environnement et changements climatiques		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir le rapport <a href="#">En mouvement pour le climat, page 11.</a>
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités liés aux changements climatiques	Voir le rapport <a href="#">En mouvement pour le climat, page 14.</a>
305-1	Émissions directes de gaz à effet de serre (portée 1)	Voir le rapport <a href="#">En mouvement pour le climat, page 25.</a>
305-2	Émissions indirectes de gaz à effet de serre (portée 2)	Voir le rapport <a href="#">En mouvement pour le climat, page 25.</a>
305-3	Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (portée 3)	Voir le rapport <a href="#">En mouvement pour le climat, page 25.</a>
305-4	Intensité des émissions de gaz à effet de serre	Voir le rapport <a href="#">En mouvement pour le climat, page 25.</a>
305-5	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	Voir le rapport <a href="#">En mouvement pour le climat, page 25</a> et le <a href="#">Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 26.</a>
Efficacité opérationnelle		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section <a href="#">3.2 Réduire nos émissions opérationnelles du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 29.</a>
302-1	Consommation d'énergie au sein de l'organisation	Voir le rapport <a href="#">En mouvement pour le climat, page 25.</a>
302-3	Intensité énergétique	Voir le rapport <a href="#">En mouvement pour le climat, page 25.</a>
302-4	Réduction de la consommation énergétique	Voir le rapport <a href="#">En mouvement pour le climat, page 25.</a>
306-2	Gestion des impacts significatifs reliés aux matières résiduelles	Voir la section <a href="#">3.3 Gestion des matières résiduelles du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 31.</a>
306-3	Matières résiduelles générées	Voir la section <a href="#">3.3 Gestion des matières résiduelles du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 31.</a>



Biodiversité		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir le rapport <a href="#">En mouvement pour le climat, page 20.</a>
Soutien aux communautés locales		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section <a href="#">4.2 Soutien aux communautés locales du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 38.</a>
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	Voir la section <a href="#">4.2 Soutien aux communautés locales du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 38.</a>
Approvisionnement responsable		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section <a href="#">4.4 Approvisionnement responsable et inclusif du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 42.</a>
204-1	Part des dépenses auprès des fournisseurs locaux	Voir la section <a href="#">4.4 Approvisionnement responsable et inclusif du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 42.</a>
308-1	Nouveaux fournisseurs qui ont été analysés selon des critères environnementaux	Voir la section <a href="#">4.4 Approvisionnement responsable et inclusif du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 42.</a>
Équité, diversité et inclusion		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section <a href="#">4.7 Équité, diversité et inclusion du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 47.</a>
405-1	Diversité au sein des instances de gouvernance et du personnel	Voir l'annexe du <a href="#">Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 72.</a>
Pratiques d'employeur		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section <a href="#">4.8 Employeur engagé du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 51.</a>
401-1	Recrutement de nouveaux employés et taux de roulement du personnel	Voir l'annexe du <a href="#">Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 73.</a>
404-3	Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	En 2023, Desjardins a investi 4 % de sa masse salariale dans la formation et le développement des compétences de ses employés.
Voir 2-29		
Droits de la personne		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative, voir les sections <a href="#">4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones, page 45</a> , et <a href="#">5.3 Droits de la personne, page 61.</a>
Protection des renseignements personnels et cybersécurité		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section <a href="#">5.4 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 62.</a>
PR10	Initiatives conçues pour sensibiliser le personnel à la protection des données	Dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative, voir la section <a href="#">5.4 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information, page 62</a> , et l' <a href="#">annexe, page 74.</a>
Éthique des affaires		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section <a href="#">5.4 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information du Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 62.</a>
205-2	Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	Voir l'annexe du <a href="#">Rapport de responsabilité sociale et coopérative, page 75.</a>
415-1	Contributions politiques	Aucune contribution politique. Voir la <a href="#">déclaration du Mouvement Desjardins sur l'encadrement du lobbyisme</a> , page 3.
Gestion des risques sociaux et environnementaux		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section <a href="#">4.1 du rapport annuel 2023 du Mouvement Desjardins, page 53</a> , et la section <a href="#">Risques liés aux changements climatiques du rapport En mouvement pour le climat, page 21.</a>



FS1	Politiques avec des composantes sociales et environnementales appliquées aux secteurs d'affaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Politique de développement durable</li><li>• Politique en éducation financière</li><li>• Politique de déconcentration</li><li>• Politique automobile pour le réseau des caisses</li><li>• Politique de déplacements</li><li>• Politique pour les véhicules de courtoisie</li><li>• Politique d'approvisionnement</li><li>• Politique d'aliénation des biens</li><li>• Politique et directive d'exercice des droits de vote</li><li>• Politique d'investissement responsable</li><li>• Norme sur le Fonds d'aide au développement du milieu des caisses</li><li>• Règle d'approvisionnement responsable</li><li>• Code de conduite des fournisseurs</li><li>• Code de déontologie Desjardins</li></ul>
-----	--	---